J. J. DELVAILLE. P. J. MOONEY.

DELVAILLE & MOONEY,

Agents de Propriétés Foncières, Contracteurs et Constructeurs,

REPARATIONS, BAUX ET LOUAGES DE PROPRIETES.

Chambres 125-127 Bâtisse Carondelet.

416 rue Carondelet,

MAIN 3317. Nouvelle-Orléans, Lne.

23 sept—1an—dim mer ven

AUX BOULANGERS.

LA BONNE FARINE FAIT LE BON PAIN.

Les meilleures qualités de farine dans le Sud aujourd'hui sont offertes par

BROWDER FRERES,

Phone 4326 Main. 314 rue Magasin.

J. E. BAILEY, Commis-voyageur. J. T. BUDDECKE, Vendeur en ville.

Agents pour la vente du Hubbard's Superlative Minnesota. Farine du Kansas. Patente de la Louisiane, "Oven Lifter," Sweet Crumb & Big K. White Satin, House Keeper's Delight.

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

16 16 16

TERRAINS SPLENDIDES DANS LE TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION VACANTE DE PIERRE CANNELLE.

No 81,846—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, Louis C. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 17 de juillet 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre daté le 5 juin 1907 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, la propriété suivante, à savoir:

Seize lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1312 (anciennement le No 72 du faubourg Franklin) borné par l'avenue St Roch (anciennement l'avenue Washington) Esplanade, Tonti (anciennement Force) et Rocheblave (anciennement Verte) désignés comme les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23, et mesurant sur un plan de L. Surgi, voyer, daté le 9 mars 1836, comme suit: les lots Nos 2 et 3, chacun, 30 pieds de face à la rue Tonti (anciennement Force) sur 159 pieds 10 pouces plus ou moins de profondeur; les lots Nos 4 à 9, inclusivement, chacun, 31 pieds 11 pouces plus ou moins de face à l'avenue St Roch (anciennement Washington) sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces 2 lignes entre lignes parallèles; les lots Nos 16 à 23, inclusivement, chacun, 31 pieds 11 pouces plus ou moins de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces 2 lignes entre lignes parallèles. le lot No 4 forme l'encoignure de l'avenue St Roch [anciennement l'avenue Washington] et la rue Tonti [anciennement Force], le lot No 16 forme l'encoignure des rues Esplanade et Rocheblave [anciennement Verte]. Acquis par Pierre Cannelle de Nicholas Noel Destrehan, par acte pardevant Théo Seghers, notaire, le 14 mars 1836, enregistré au Bureau des Aliénations, livre 20, page 98.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication. Actes de vente pardevant James R. Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 juin—16 23 30—juil 8 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION VACANTE DE CHARLES H. CHORON.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION E—No 62,214.

8 8 8 8 8

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 17 juillet 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union en vertu d'un ordre signé le 4 juin 1907, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

8 certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans le Nouveau Faubourg Washington, district Bouligny, désignés par les lots 1, 2, 3, 4 et 5 faisant face à la rue Libérale, les lots 1, 2, 3, faisant face sur la rue Clouet et les lots 4 et 5 dans l'ilet No 1156 anciennement 34 du district Bouligny, borné par les rues Clouet, Louisa et Libérale (maintenant Miro) et Force, (maintenant Tonti) et mesurant comme suit à savoir: Les lots 1, 2 et 3 faisant face à la rue Clouet, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 115 pieds 6 pouces. Le lot No 1 formant le coin de la rue Clouet et de la rue Libérale. Les lots Nos 1, 2 et 3 faisant face sur la rue Libérale, mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Libérale sur une profondeur de 120 pieds; les lots 4 et 5 mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Louisa sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles, le lot 4 formant le coin Louisa et Libérale; acquis le 13 septembre 1843, enregistré au Bureau des aliénations de la paroisse d'Orléans, livre 34, folio 391.

Conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de vente pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, No 3 0 rue St Charles, Nouvelle Orléans, aux frais des acquéreurs.

26 juin—16 23 30—juil 7 14 17

Eiseman & Lazarus

ANNONCE JUDICIAIRE.

HARRIET SCHWARTZ VERSUS ROSETTA GRAVEL PAVING AND IMPROVEMENT COMPANY.

EMPLACEMENTS DE VALEUR POUR BATIR.

288 pieds de face à la rue du Canal, coin Olympia, ilet Murat et Cleveland.

A L'ENCAN

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, JEUDI, 11 juillet 1907.

VENTE PAR EISEMAN & LAZARUS, 712 rue Commune, sous l'Hôtel St Charles.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Division E, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, signé le 27me jour de mai 1907, et adressé à EISEMAN & LAZARUS, Encanteurs, nous vendrons à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 11 juillet 1907 la propriété décrite comme suit:

Une certaine portion ou parcelle de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 218 borné par les rues Canal, Olympia, l'avenue Cleveland (anciennement Common), autrefois Jackson) et la rue Murat. Ladite portion ou parcelle de terre est désignée comme l'ilet No 51 du faubourg Jackson, sur un plan d'arpentage fait par Dauney & Waddill, ingénieurs civils, daté le 19 septembre 1906, et d'après ledit plan mesure 288 pieds, 6 pouces et pas de lignes de face à la rue Canal par une profondeur et façade à la rue Olympia de 117 pieds, 2 pouces et 6 lignes et 233 pieds, 11 pouces pas de lignes à partir d'un point marqué A à la rue Olympia du dit plan et courant à un point marqué piquet C, à la rue du Canal, la portion de terre ci-dessus formant un triangle.]

Conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant Chas. I. Denechaud, notaire. Le Rosetta Gravel Paving and Improvement Company donnera titre à la propriété ci-dessus comme elle a maintenant, consistant d'une vente de taxes de ville non contestée.

9 juin—9 16 23 30—juil 7 11

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE RAMON SOLARES ET FEMME.

Cottage Simple en Bois,

2313 rue Toure, entre les rues Marais et Urquhart. A l'encan, JEUDI, le 25 juillet 1907, à midi.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée: Succession de Ramon Solares et femme, Dossier No 82,783, ledit ordre daté et signé le 30 juin 1907, et adressé à JOSEPH L. ONORATO, encanteur, j'offrirai de vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 25 juillet 1907, la propriété foncière ci-après décrite à savoir:

Un certain demi lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le nouveau faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No 262 de l'ilet No 20 [maintenant l'ilet No 486], borné par les rues Union [maintenant Toure], Français, Marais et Urquhart. Ledit demi lot de terre mesurant, en mesure française, quinze pieds de face à la rue Union [maintenant Toure], entre les rues Marais et Urquhart, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié du dit lot le plus près de la rue Marais [ou Morales] et est borné sur le côté vers la rue Urquhart par l'autre moitié du dit lot.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1907 et de payer pour l'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire; 10 0/0 du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne.

Walter L. Gleason, avocat.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 25

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

2 Ilets de terre de valeur dans le Troisième District, 2

SUCCESSION DE ORGEL HEYMAN MESBITZ.

No 81,594—COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION D.

PAR LIONEL M. RICAU, ENCANTEUR—Bureau No 315 rue Carondelet,

JEUDI, LE 1ER AOUT 1907,

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de cour signé le 28 juin 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain ilet de terre dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Manuel, Barthelemy, Bolivar et Massant, acquis par acte pardevant J. Cuvillier, notaire, le 1er novembre 1836, livre des transferts 22, fo. 98.

Deuxièmement—Un certain ilet de terre dans cette ville, borné par les rues Magistrat, Hunters, Verte et Franklin, étant l'ilet No 201 (maintenant l'ilet 1319), sur un plan de L. Surgi, daté le 16 juillet 1836, déposé en l'étude de J. Cuvillier, ancien notaire. Le dit ilet consistant de 24 lots acquis le 23 juillet 1836, enregistré en le Bureau des Transferts, livre 18, folio 349.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907, et faire 10 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle-Orléans.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Elevé de Terre et Six Terrains

Au coin des rues Sycamore et Léonidas.

Près de l'installation de la clarification de l'eau et dans un voisinage s'améliorant rapidement.

La maison est partiellement achevée et pourrait être aisément installée en deux cottages doubles.

Succession de Peter C. Bienvenue.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 82,4 4.

IL sera vendu à l'encan, JEUDI, le 11 juillet 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Immobilières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue de l'Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 6 juin 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ou mieux décrite comme six lots de terre numérotés comme lots 1, 2, 3 et 4 ou lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans les ilets 306 et 325, dans le Septième District de cette ville borné par les rues Léonidas, Neuvième, maintenant Sycamore, Dixième, maintenant Mobile et Jefferson, maintenant Joliet, les dits lots mesurant cent quatre vingt (180) pieds de face à la rue Neuvième, maintenant Sycamore, par une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les taxes de 1907, l'acte de vente pardevant E. K. Skinner, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 0/0 de dépôt au moment de la vente.

9 juin—9 16 23 30—juil 7 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Simple Productif,

1814 RUE MANDEVILLE,

Près de la rue Roman.

Succession de Thomas Cummings.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 82,710.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 9 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 4 juin 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Joséphine, maintenant Prieur, Marigny et Solidelle, maintenant Roman, étant une moitié du lot désigné par le No Quatre de l'ilet 52, d'après un plan général du Faubourg Franklin, dressé par Joseph Pilié, anciennement voyer de ville, déposé en l'étude de Theo. Seghers, le dit lot de terre mesurant trente (30') pieds de face à la rue Mandeville par cent vingt (120') pieds de profondeur, borné sur un côté par le lot cinq dudit plan et de l'autre côté par l'autre moitié du lot No Quatre.

Les améliorations comprennent le cottage simple 1814 rue Mandeville, contenant trois chambres avec bâtisse sur le côté, contenant une chambre et cabinet.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an ou deux ans. 8 0/0. Les taxes de 1907 devant être payées par l'acquéreur, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 juin—7 9 16 23 30—juil 7 9

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Rudolph Rousseau.

No 82,685—Cour Civile de District, Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Bureau No 315 rue Carondelet. Sous les provisions des actes 70 de 1906 et 153 de 1900, JEUDI, le 18 juillet 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour, signé le 28 juin 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Lot 3 (ilet 20, faubourg Washington) ilet 593, borné par les rues France, Lesseps, Villeré (anciennement Girod) et Robertson (anciennement St Jean Baptiste), mesurant 31 pieds de face à la rue France sur 120 pieds entre lignes parallèles, acquis le 12 juillet 1843, Livre des Transferts 31, folio 414.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907, et faire 10 pour cent comptant de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant E. T. Florance, notaire, en l'étude dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

30 juin—30—juil 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Paul Brass.

No 82,781, Cour Civile de District Division A.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Bureau No 315 rue Carondelet—Sous les provisions des actes 70 de 1906 et 153 de 1900, JEUDI, le 18 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 28 juin 1907, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots, Nos 1, 2 et 3 dans l'ilet 25, faubourg Washington, borné par les rues Hancock, Girod, St Jean Baptiste et Tricou, mesurant chacun 31 pieds à la rue Hancock par 104 pieds de profondeur, formant l'encoignure de la rue Girod [ou Villeré], acquis le 6 décembre 1839, enregistré dans le livre des transferts 26, fo. 623.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 0/0 comptant de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle-Orléans.

30 juin—30—juil 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Edward Bailey.

No 82,486—Cour Civile de District—Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Bureau No 315 rue Carondelet, sous les provisions des actes 70 de 1906 et 153 de 1900, JEUDI, le 18 juillet, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 28 juin, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le lot 24 (ilet 30 Faubourg Washington), l'ilet 593 borné par les rues France, Lesseps, Villeré, (autrefois Girod) et Robertson (autrefois St Jean Baptiste) mesurant 37 pieds 8 pouces à la rue Villeré (autrefois Girod) par 170 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, acquis le 15 novembre 1854, livre des transferts 64, folio 458.

Conditions—Comptant L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 0/0 comptant de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au Bureau du dit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

30 juin—30—juil 14 18

QUI EST ST-PAUL, L'ENCANTEUR ?

Demandez-le à l'Abeille.

19 mai—1 an

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX COTTAGES SIMPLES

Sur un grand terrain,

Nos 911 et 917 RUE DES FRANCAIS,

Entre les rues Bourgogne et Rempart.

Succession de C. C. Blandin.

No 78,466—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BARRIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 6 août 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, daté le 3 juillet 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Français, Champs Elysées, Bourgogne et Rempart, et mesurant 60 pieds à la rue Français par 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 911 et 917 rue Français et comprenant deux cottages simples. Le No 911 contenant veranda sur le devant, vestibule, salle de réception, 3 chambres, citerne, hangar, etc. Le No 917 contenant un grand magasin (occupé comme un magasin de bicycle), 2 chambres, citerne, etc.

La propriété sera vendue en bloc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a lieu un crédit de un ou en et deux ans, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente, l'acquéreur devant tenir les bâtisses assurées pour le montant des billets, et transférer les polices d'assurance au porteur des billets, devant assumer les taxes de 1907 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, avoir droit aux loyers de la date de l'acte de vente et payer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

P. Alfred Grima, Charles F. Claiborne, avocats.

6 juil—6 7 14 21 28—août 4 6

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété du Septième District,

RUE FERN,

Entre les rues Maple et Hampson.

Dans l'affaire de Mlle Louise Boesch, individuellement et comme exécutrice testamentaire de la succession de Mme Christine Martin, la veuve de Trubert Boesch, vs Frederick Boesch, George Boesch, Frederick Brandt et Henry Brandt, Jr.

No 82,912—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 840 rue Union—JEUDI le 1er août 1907, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre et jugement rendu le 20 juin 1907 et signé le 26 juin 1907, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, il sera vendu à l'enchère publique, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 82, autrefois l'ilet No 21 "D" de Carrollton, borné par les rues Washington, maintenant Fern, Hampson, Burdette, autrefois Columbus et Deuxième, maintenant Maple; ledit morceau ou portion de terre mesurant trente huit pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Washington, maintenant Fern, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles et est désigné par la lettre "B" sur un devis annexé à un acte de partage entre Trubert Boesch et John Oesterle, passé pardevant C. C. Porter, notaire, le 24 avril 1848.

2° Trois lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 82, autrefois l'ilet No 21 "D" de Carrollton, borné par les rues Deuxième, maintenant Maple, Hampson, Washington, maintenant Fern, et Burdett, autrefois Columbus, désigné sur un plan par E. Gleffstein, daté le 7 mars 1847 et déposé en l'étude de T. Guyol, ancien notaire en cette ville de la Nouvelle-Orléans, par les numéros un, deux et trois; les dits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Deuxième, maintenant Maple, par une profondeur de cent vingt deux pieds, six pouces entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant le coin des rues Deuxième, maintenant Maple, et Washington, maintenant Fern.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1907 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de ventes pardevant James Boyd Grinage, notaire, aux frais des acquéreurs.

G. G. Kronenberger, avocat pour le demandeur.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAIN POUR BATIR.

Rue Ste Anne, entre les rues Salcedo et Lopez. — Succession de Seraphine Barbarin — No 82,666—Cour Civile de District, Division C.

PAR FREED & CLESI—N. J. Clesi, Encanteur—MERCREDI, le 10 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour, le 4 juin 1907, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet 414, et borné par les rues Ste Anne, Salcedo, Dumaine et Lopez, désigné par le No 16 formant l'encoignure des rues Ste Anne et Salcedo, et mesurant 29' 1" de face à la rue Ste Anne par 100' de profondeur, entre lignes parallèles, et façade à la rue Salcedo, d'après le plan de J. F. Brown, architecte, le 12 juin 1885, le devis duquel est annexé à un acte de A. S. Beck, ancien notaire, de la date du 7 mai 1887. Etant la même propriété acquise par François Barbarin pend nt la communauté avec le défunt, de Léon J. Cousin, par acte pardevant M. V. De Jan, daté le 27 juin 1890, enregistré dans le livre des transferts 136, folio 38.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 pour cent de dépôt. L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Stafford, Lambert & Robinson, Avocats.

7 juin—7 9, 16, 23, 30—juil 7 10

THE

MONONGAHELA RIVER

CONSOLIDATED

COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.

La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race, Phone 983; Alger, au Dry Dock, Phone 38.

Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315,

PHONE 370.

1er oct—10m—mer jeu dim

CHARTER

UNITED STATES OF AMERICA, STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS, CITY OF NEW ORLEANS.

BE IT KNOWN, That on this Thirteenth day of the month of February, in the year of Our Lord One thousand nine hundred and six, and of the Independence of the United States of America, the one hundred and twenty-sixth, before me, ERNEST TOURO FLORANCE, a notary public in and for the Parish of Orleans State of Louisiana, duly commissioned and qualified, and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared the persons whose names are hereunto subscribed, who severally declared that availing themselves of the provisions of the laws of the State of Louisiana relative to the organization of corporations and especially of Act No 36 of the Session of the General Assembly of said State for 1888, they have formed and organized, and do by these presents form themselves, their successors and assigns, into and constitute a corporation for the objects and purposes and under the stipulations and agreements hereinafter set forth, which they hereby adopt as their charter, to-wit:

ARTICLE I.

The name and title of the corporation hereby formed is declared to be the H. W. SLOAN COMPANY, LIMITED, under which name it shall have and enjoy corporate succession for the period of ninety-nine years, and shall have and exercise for the purposes of the business to be carried on by it, all the powers conferred by law upon corporations.

ARTICLE II.

The domicile of this corporation shall be in the City of New Orleans, Louisiana. All citation or other legal process shall be served on the President of the Company, or in his absence, on the Secretary and Treasurer.

ARTICLE III.

The objects and purposes for which this corporation is organized and the nature of the business to be carried on by it are hereby declared to be the conducting of the business of purchasing and selling, or either, on orders, and the exporting of cotton and other commodities to loan or advance money on cotton and other commodities; to act as agent or attorney in fact for any individual, firm or corporation for the purpose of purchasing or selling or exporting cotton and other commodities; to buy, sell, receive, and dispose of by assignment, transfer, donation, or own all kind of property corporeal or incorporeal, choses in action, notes, bills of exchange, or otherwise; to borrow money, and to pledge, mortgage, or hypothecate any property belonging to it; to sue and be sued in its own name, or its own account, or for the benefit of others.

ARTICLE IV.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at ten thousand dollars ($10,000.00) divided into one hundred shares (100) of the par value of one hundred dollars ($100.00) each, which said shares shall be paid for in cash or its equivalent in real estate, merchandise or property at the time that the same is issued. All transfers of stock shall be made on the books of said Company on the surrender of the outstanding certificates, pursuant to such rules as shall be prescribed by the directors. This Company shall have the right to commence business when the total capital stock of the said corporation, ten thousand dollars ($10,000.00) shall have been paid in.

ARTICLE V.

All the corporate powers and authority of this corporation shall be vested in a President, a Secretary and Treasurer, and one Director, who shall constitute a Board of Directors, and shall be elected at an annual meeting of the stockholders to be held on the Second Monday in January of each year.

ARTICLE VI.

All elections shall be by ballot, and held at the office of said corporation, under the superintendence of two commissioners to be appointed for that purpose by the Board of Directors. Each share of Stock shall be entitled to one vote, to be cast by its owner, either in person or by proxy, and a majority of the votes cast shall elect. This corporation shall not be dissolved by failure to hold an annual meeting and to elect directors thereat, but in case of such failure the said annual meeting shall be held as soon thereafter as possible. Until the said first annual meeting the Board of Directors of this Company shall be composed of the following persons, to-wit: H. W. Sloan, A. Franklin Pugh and N. P. Sloan, with the said H. W. Sloan as President, the said A. Franklin Pugh as Secretary and Treasurer.

All the directors above named and all thereafter elected shall continue in office until their successors shall have been duly elected and qualified.

ARTICLE VII

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of this corporation in any further sum than the unpaid balance due to the corporation on the shares owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null, or of exposing a stockholder to any liability beyond the amount of his stock.

ARTICLE VIII

At the termination of this charter by limitation or otherwise, the business and affairs of this corporation shall be liquidated by two commissioners to be appointed from among the stockholders at a meeting convened after ten days' prior notice in writing, shall have been given by the Secretary and Treasurer to each stockholder or his fully authorized agent; said notice to be delivered in person or sent by mail. Said commissioners shall be elected, and their duties defined, and their compensation fixed by a majority of the shares of stock of the corporation or Company. Said Commissioners shall remain in office until the affairs of said corporation shall have been fully liquidated; and in case of the death of any one or more of said commissioners, the survivor or survivors shall continue to act.

This act of incorporation may be changed, modified or altered or the corporation may be dissolved, by a vote of three-fourths of the capital stock represented at a general meeting of the stockholders convened for such purpose after ten days' notice shall have been given in the manner as set forth in the first paragraph of this article.

Thus done and passed at my office at New Orleans, Louisiana, aforesaid, the day, month and year first above written, in the presence of Hiddleston Kenner and D. Wright Wilcox, competent witnesses of lawful age, domiciled in this City, who hereunto sign their names with the parties and me, said notary, after me reading of these presents.

Signed H. W. SLOAN.

Signed A. FRANKLIN PUGH,

Signed N. P. SLOAN,

p.p. H. W. Sloan.]

Witnesses:

H. KENNER,

D. W. WILCOX.

Signed ERNEST T. FLORANCE, Not. Pub.

Recorded in Mortgage Office, Parish of Orleans, in Book 842, February 14th, 1906

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boîte 112. Nouvelle Orléans. Lne

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS

DESIGNS

COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me District.

3 déc—dim mar jeu—1an

C. LAZARD & CO., L'td.

LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE

VETEMENTS CONFECTIONNES,

d'Articles de toilette et de Chapeaux

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.

604 et 606 RUE DU CANAL.

1er nov—Dim Mar Jeu Sam

Alliances et tous autres genres de Bagues de Mariage.

Médailles de tous dessins en argent et en or

—CHEZ—

WM. FRANTZ & CO.,

JOAILLIERS.

SUCCESSEURS DE FRANTZ BROS & CO.

149 RUE CARONDELET.

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT,

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

313..........RUE ROYALE..........313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTU[AL]

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 332, vieux No 68 rue Royal.

Capital..........$ 500,00[0]
Actif..........1,143,0[..]
Surplus net..........310,910

CHARLES JANVIER, Président. R. R. CRAIG. Vice-Présid[ent]

FERGUS G. LEE, Secrétaire.

CHAS D. FOUCHER, Gérant.

Pertes payées depuis l'organisation..........$4,613,500

8 jan.—1an

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871..........$3,239,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872..........$1,429,[...]

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commun.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS:

GUSTAF R. WESTFELDT, L. O. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SO[...]

CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire

THOS. H. ANDERSON, Député-Assistant-Secrétaire.

3avril—1an—JeuDimMar